

# Encontact

Bulletin à l'intention des retraités  
Prestations déterminées

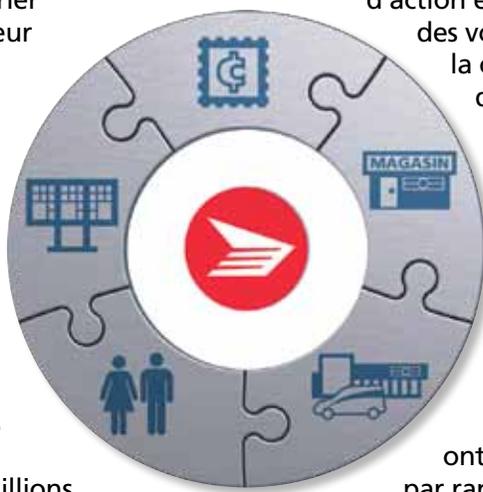
## Résultats du rendement de la Société – 2013

Puisque l'érosion des volumes de courrier transactionnel s'est poursuivie, le secteur Postes Canada a enregistré une perte opérationnelle de 269 millions de dollars pour 2013. Le Groupe d'entreprises de Postes Canada a affiché une perte opérationnelle de 193 millions de dollars pour 2013.

Ces pertes opérationnelles ont été réduites surtout par des gains découlant de la vente d'immobilisations de la Société. Par conséquent, le secteur Postes Canada a enregistré une perte avant impôt de 125 millions de dollars et le Groupe d'entreprises a accusé une perte avant impôt de 58 millions de dollars pour 2013.

Ces résultats font ressortir le besoin d'un plan audacieux et réaliste afin d'assurer l'avenir du service postal pour tous les Canadiens.

En décembre 2013, Postes Canada a présenté un plan



d'action en cinq points pour réagir à la baisse des volumes de courrier et profiter de la croissance du cybercommerce et de la demande de livraison de colis.

« Nous sommes convaincus que nous pouvons faire croître l'entreprise, particulièrement si nos employés peuvent continuer de produire des résultats exceptionnels sur le plan de la qualité du service et de la sécurité », indique Jacques Côté, président de groupe, Réseau de livraison physique.

Les revenus provenant des colis, qui ont augmenté de 93 millions de dollars par rapport à 2012, illustrent cette promesse. Une fois entièrement mises en œuvre, quatre des cinq initiatives du plan d'action en cinq points devraient rapporter des avantages financiers de l'ordre estimatif de 700 millions à 900 millions de dollars par année.

### Résultats de l'élection des représentants des participants retraités au Conseil consultatif des pensions

Félicitations à Mary Bishop et à William (Bill) R. Price (tous deux d'Ottawa, en Ontario) qui ont été élus aux deux postes de représentants des participants retraités du Régime au Conseil consultatif des pensions (CCP).

Vous pouvez communiquer avec vos représentants au sujet de questions générales sur la pension en envoyant un courriel à [pension.services@postescanada.ca](mailto:pension.services@postescanada.ca).

Pour plus de détails sur les résultats de l'élection (cinq premiers candidats), consultez la rubrique « Nouvelles récentes » du site [www.retraitecp.com](http://www.retraitecp.com).

Tout représentant élu au CCP a un mandat d'une période de trois ans. Les prochaines élections pour les deux représentants des participants retraités auront lieu en 2017.



**Si vous souhaitez proposer des sujets pour le bulletin « Encontact » veuillez écrire à :**

SERVICE DES PENSIONS  
2701 PROM RIVERSIDE, BUREAU B320  
OTTAWA ON K1A 0B1

OU par courriel à l'adresse :  
[pension.services@postescanada.ca](mailto:pension.services@postescanada.ca)

**Restrictions :** Dans cette publication, le terme Régime désigne le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes. Les prestations exactes reçues du Régime sont régies par le texte officiel du Régime qui est la référence finale dans tous les cas de différends. Pour obtenir plus de renseignements sur les termes utilisés dans cette publication, veuillez consulter le site Web [www.retraitecp.com](http://www.retraitecp.com).

Afin de faciliter la lecture de cette publication, le genre masculin est utilisé pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

# Résultats financiers de 2013 du Régime de retraite de Postes Canada

Le Régime a réalisé un taux de rendement de 16,9 % en 2013. Il s'agit du meilleur taux de rendement depuis l'an 2000. Malgré cela, le déficit de solvabilité devant être capitalisé estimatif a augmenté de 400 millions de dollars pour atteindre 6,3 milliards de dollars.

Les entreprises doivent effectuer des évaluations sur le plan de la solvabilité afin de répondre à la question hypothétique « Est-ce que le régime de retraite pourrait respecter pleinement ses obligations envers ses participants s'il prenait fin aujourd'hui? » Un déficit de solvabilité se produit lorsque les obligations au titre des prestations de retraite sont plus élevées que l'actif disponible pour le service des prestations.

Deux facteurs ont contribué à l'augmentation du déficit. Tout d'abord, le Régime coûte plus cher que de nombreux régimes de retraite à prestations déterminées, car il garantit que les prestations de retraite suivent l'augmentation du coût de la vie, nommé pleine indexation. Deuxièmement, en 2013, les actuaires de notre Régime ont dû commencer à utiliser de nouvelles estimations relatives à la période durant laquelle les gens recevront des prestations de retraite car ils vivent plus longtemps.

Le montant du déficit est estimatif et il est sujet à révision selon le processus habituel. Le montant définitif sera déposé en juin auprès de l'organisme fédéral de réglementation des régimes de retraite.



## Le Rapport aux participants 2013 – dans votre boîte aux lettres bientôt

Le Rapport aux participants 2013 du Régime de retraite de Postes Canada sera envoyé par la poste en juin. Il sera également affiché sur le site [www.retraite scp.com](http://www.retraite scp.com).

Consultez le Rapport pour en apprendre plus sur :

- les raisons pour lesquelles les déficits ont augmenté malgré un bon rendement des placements en 2013;
- l'allègement de la capitalisation du déficit du Régime accordé par le gouvernement fédéral, tel qu'il en a été question dans les communications au cours des derniers mois et affiché sur le site [www.retraite scp.com](http://www.retraite scp.com);
- l'approche qu'adoptera Postes Canada relativement aux changements structurels nécessaires pour veiller à ce que le Régime soit viable et abordable pour tous les participants au Régime.

## Avez-vous des questions sur l'allègement de la capitalisation du Régime?

Nous avons reçu des questions de participants au sujet de l'allègement de la capitalisation du régime de retraite qui a été annoncé par le gouvernement fédéral en décembre 2013 et approuvé en février 2014.

Pour mettre les réponses à la disposition de tous, nous avons affiché les questions les plus fréquemment posées sur le site [www.retraite scp.com](http://www.retraite scp.com). Consultez la FAQ pour obtenir plus de renseignements à ce sujet. Si vous ne trouvez pas réponse à votre question, faites-la parvenir à l'adresse [pension.services@postescanada.ca](mailto:pension.services@postescanada.ca).



## Le Conseil consultatif des pensions sur le Web

Le Conseil consultatif des pensions vous invite à visiter sa nouvelle section sur le site [www.retraite scp.com](http://www.retraite scp.com). Elle offre de l'information sur les membres et le mandat du CCP ainsi que les rapports des réunions. Vous trouverez la nouvelle section du CCP sous Gouvernance sur le site Web.